A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de commerce de Roubaix se réunira, dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, le mardi 12 juillet courant, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Exposition universelle de 1900. ; 2. Beurres étrangers ; 3. Service des trains entre le Nord et la région du Sedan ; 4. Questions diverses.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Fédération Roubaisienne. — CLERMONT organisé chez M. Dhellemmes, rue de l'Hospice.

Lâcher 349 pigeons, à 10 h. 10, beau temps par M. Robert convoyeur.

1er prix Delcroix 5 p, 2e Caullet 3 p, 3e Delporte, 4e Carrette 2 p, 5e Bouchart 2 p, 6e Delannoy 2 p, 7e Vangoitckem 4 p, 8e Haquette 5 p, 9e Parent 5 p, 10e Delporte 1 p, 11e Haquette, 12e Haquette, 13e Carrette 2 p, 14e Carrette 2 p.

15e Depuck 1 p, 16e Vandewaele 3 p, 17e Delporte 1 p, 18e Parent 1 p, 19e Dulreeq, 20e Orvane 1 p, 21e Vanackere 1 p, 22e Morche, 23e Gilmain 1 p, 24e Coussart 1 p, 25e Six-Bossut 1 p, 26e Mande 1 p, 27e Helepeck, 28e Monde, 29e Baudin.

Le premier pigeon a été constaté à 1 h. 27 177 avec une vitesse de 779 m. 84 et le dernier à 1 h. 35'48" avec une vitesse de 751 m. 74.

Union Fédérale. — CLERMONT organisé chez M. Auguste Roger, rue de Bethune, fort Cordonnier.

Lâcher : 451 pigeons, à 10 h. (Nord), par M. Dedoncker, convoyeur.

1er prix Beckaert 2 p 1/2, 2e Lecomte 1 p, 3e Goube 5 p, 4e Guyot 1/2 4 p, 5e Cattel 2 p, 6e Dupont 2 p, 7e Lepers 2 p, 8e Lecomte 1 p 1/2, 9e Deronne 2 p.

10e Turpin 2 p., 11e Guyet 4 p., 12e Dolphens, H., 13e Germain R. 1 p., 14e Six 3 p., 15e Dekers H., 16e Destombelaire 1 p., 17e Godfrin H, 18e Lefebvre 1 p., 19e Demeulenaere H., 20e Dolphens, 21e Fels, 1 p., 22e Belvaux H., 23e Carrette 2 p., 24e Ballon 1 p., 25e Lepers 1 p., 26e Dekers, 1 p., 27e Seghaert 2 p. H. 28e

Demeulenaise 1 p, 29e Veenderveelde 1 p, 30e Delleure H, 31e Destoussoux 2 p., 32e Dollet 2 p, 33e Parreyn 1 p, 34e Parvaque 2 p, 35e Gaube R 1 p, 36e Deleroix R 1 p, 37e Nicaise, 38e Godfrom H, 39e Cattel, 40e Lepers, 41e Parent, 42e Turpin, 43e Losfeld, 44e Werts, 45e Bayart.

Le premier pigeon a été constaté à 1 h. 14 à 2 avec une vitesse de 906 m. et le dernier à 1 h. 20 m. 52, avec une vitesse de 750 m.

Fédération du Centre. — CLERMONT organisé chez M. Roy, rue du Progrès, à Croix.

Lâché 270 pigeons à 10 h. 20, vent nord, par M. Robert, convoyeur.

1er prix Maillot 4 p, 2e Depoy 4 p, 3e Delebarre 3 p, 4e Henri Cocu 4 p, 5e Delebarre 4 p, 6e Roy 4 p, 7e Louis Leclue 2 p, 8e Declerck 2 p, 9e Herbaux 1 p.

10e Wilfart, 4 p, 11e Crépin, 12e Lapaillot p, 13e Deronne, 1 p, 14e Deleuville, 1 p, 15e Vandeveshle, 1 p, 16e Vandergighel 1 p, 17e Cauville, 1 p, 18e Louis Leclue 1 p, 19e Delegater, 1 p, 20e L. Declerk, 21e Destailleurs, 22e Blonde Louis, 23e Delfolie.

Le premier pigeon a été constaté à 1 h. 57 04 avec une vitesse de 786 m. 10 et le dernier à 1 h. 55 43 avec une vitesse de 704 m. à la minute.

Union Fraternelle. — CLERMONT organisé chez Emile Olivier, rue de la Basse-Masure.

Lâcher 462 pigeons, à 10 heures, beau nord, par M. Robert, convoyeur.

1er prix, Barbieux, V. 4 p., 2e Beaumaux 3 p., Florin H., 3e Rammaeq 3 p. R. 4e Lepers 5e six 2 p., 6e Hanstraete 3 p., 7e Delbarre 2 p., Marcy H., 8e Six 1 p. R., 9e Schesse 2 p., 10e Verecruesse, 11e Lebègue.

12e Carrette 2 p, 13e Plancon 1 p, 14e Aroos 1 p, 15e Bernier 2 p, 16e Samaine 1 p, 17e Lebiniaux 1 p, 18e Dolhenne 1 p R, 19e Lepers, Mercier R, 20e Delattre 1 p, 21e Lefebvre 3 p, 22e Lepers 1 p, 23e Deschamps, 24e id., 25e Delcroix R, Marcy H, 26e id., 27e Desbarbieux R, 28e Bousselle, 29e Delcroix, 30e Duquesnoy, 31e Declercq, 32e Souvin H, 33e Noel, 34e id.

Le premier pigeon a été constaté à 18 m. 23 s., avec une vitesse de 849 m. 38 et le dernier à 1 h. 30 m. 39 s. avec une vitesse de 759 m. 19 à la minute.

Distribution des prix mardi soir à huit heures.

Syndicat Roubaisien. — CHARTRES organisé par l'Union Fédérale est donné chez M. Desomer, cabaretier, rue Lacroix.

Par suite du mauvais temps les pigeons n'ont pu être lâchés.

Demain si le temps le permet, lâcher neuf heures les pigeons seront lâchés, s'il arrive le contraire il est plus que probable que les pigeons reviendront à Roubaix sans être bagués.

— SAINT-JEAN-DE-LUZ. — Le grand concours national de Saint-Jean-de-Luz organisé par la société l'Union et Progrès, établie au Cafe de la Bourse à Lille, a donné les résultats suivants :

Les pigeons ont été lâchés samedi à 4 h. 30 du matin par un beau temps, vent sud-ouest.

Il y a eu, d'après le classement officiel, 2 pigeons de Constantes partis le 9 juillet à 6 h. du matin, 1 pigeon de Pierre Hipo, de Tourcoing, a constaté à 11 heures ; 2e Deruelle, d'Armentières, à 12 h. ; 3e id., de Tourcoing, à 4 h. 9 m. ; 4e Salemer, de Roubaix, à 5 h. 16 ; 5e Delique, de Roubaix, à 7 h. 29 ; Derveaux, de Tourcoing.

Nous donnerons ensuite le fin du concours des heures de constatations des pigeons qui rentreront jusqu'à la fermeture du concours.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 10 juillet 1898

Naissances

[illegible]

Décès

[illegible]

CROIX

Ivresse et tapage. — Le nommé Lefebvre Jean-Baptiste, né à Marcq-en-Baroeul le 17 août 1869, déchargeur de bateaux pour le compte de M. Jovenaux, cabaretier au Pont-de-Croix, a été amené au commissariat et écroué au dépot pour ivresse publique et tapage.

La foire aux fraises. — Sept galopins de 7 à 11 ans viennent de se voir l'objet d'un procès-verbal pour maraudage dans les jardins de M. Auguste Lepers, demeurant 45, rue Guizot, les fraises du voisin étaient si tentantes que les enfants ne purent résister au désir d'y goûter.

Le propriétaire estime à 8 fr. le préjudice qui lui est causé.

Constructions nouvelles. — Les demandes suivantes d'autorisation de bâtir viennent d'être déposées à la Mairie.

M. Willems Liagre, 2 maisons, rue de Bapaume.

M. Roussel François, 1 chalet, avenue nouvelle, près du Vélodrome.

MM. Ferlier et Dutholt, un mur de clôture avec grille, Grande Rue.

BAUVIN. — Un satyre. — Un vieillard âgé d'environ 70 ans, qui s'était livré aux derniers outrages sur une fillette, a été arrêté par la gendarmerie de Seclin. Il a été conduit à la prison de Lille.

TOURCOING

MORT SUBITE

M. Paul Delescluse, marchand de légumes, 33, rue du Haze, est mort subitement hier vers midi un quart.

Dans la matinée, M. Delescluse, se sentant indisposé, avait fait appeler M. le docteur Candrelier. Après avoir visité le malade, le docteur avait conclu à une légère indisposition.

Vers midi, M. Delescluse se sentit plus mal, et pendant qu'on s'empressait autour de lui pour porter secours, il s'affaissa tout à coup ne donnant plus signe de vie.

Plusieurs docteurs, prévenus aussitôt, arrivèrent rue du Haze, mais il était trop tard. Ils ne purent que constater la mort de Delescluse, mort qui paraît due à une attaque d'apoplexie.

Détail triste : Le père de Delescluse est mort il y a quelques jours, et les obsèques auront lieu ce matin.

C'est assez dire combien est pénible ce double deuil qui frappe la famille Delescluze.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir à huit heures, chez le citoyen Gustave Delo, rue de Gand.

AVIS MILITAIRE

Aux termes de la loi du 6 Novembre 1889, les jeunes gens dispensés par la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, comme ayant un frère sous les drapeaux, peuvent, sur leur demande, n'être incorporés qu'après l'expiration du service obligatoire de leur frère.

A cet effet, ils doivent, sans tarder, adresser leur demande à M. le Commandant de Recrutement de Lille.

Cette demande qui doit être déposée à la Mairie, bureau militaire, pour être légalisée, devra contenir les renseignements ci-après :

1° Numéro de tirage, canton et classe du dispensé ;

2° Numéro de tirage, canton et classe du frère qui a procédé le dispensé et le régiment auquel il appartient ;

3° Il faudra en outre, faire connaître si ce dernier sera comme appelé ou s'il est engagé volontaire et pour quelle durée, rengagé, commissionné ou officier.

LILLE

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Comité central

Réunion Extraordinaire des membres de la section Lilloise et des délégués des commissions volant dans les différents cantons de Lille, le mardi 12 juillet, à huit heures du soir, à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.

Ordre du jour : Élections complémentaires.

La carte d'adhérent sera rigoureusement exigée à l'entrée.

La commission administrative est convoquée pour le même jour à 7 heures 1/2 du soir, au siège.

PUNCH DU « RÉVEIL SOCIAL »

Le groupe le « Réveil Social » avait organisé, hier, à son siège, 40, rue du Pont du Lion d'Or, un punch socialiste pour fêter la victoire du 26 juin dernier, remportée sur le nom de Delory.

La salle de réunion du Comité avait été pour la circonstance décorée de drapeaux et de tentures rouges.

La fête a été ouverte par le citoyen Delory, président, qui avait à ses côtés les citoyens Dupuydadjoint au maire et conseiller général ; Devernay, conseiller général ; Crespin, secrétaire du comité.

L'orchestre de la symphonie des Familles a fait entendre pendant la fête de brillants morceaux, très bien enlevés.

Le citoyen Delory a prononcé un discours très applaudi : Il a tenu surtout à faire remarquer que c'était grâce au dévouement et à la propagande continuelle des membres des comités de Lives-St-Maurice que le Parti ouvrier avait remporté une première victoire dans le canton Nord-Est.

En terminant, le nouveau conseiller général du canton a bu à la prospérité du Parti et à santé de tous les propagandistes des comités de Lives-St-Maurice.

Après Delory, le citoyen Devernay a prononcé une chaude allocution : « Il y a deux ans, citoyens, dit-il, que le Parti a remporté dans ce canton une victoire socialiste. Le Parti ouvrier tout entier doit vous en féliciter ».

Puis, notre ami Devernay fait ressortir les grandes qualités de Delory : « Le nouveau conseiller général, s'écrie-t-il, donnera du fil à retordre à toute la mêlée aboyante de l'assemblée départementale (applaudissements).

Après les discours ont commencé les chansons. C'est d'abord la citoyenne Sophie Kilmoes, membre du comité, qui entonne une chanson révolutionnaire, puis le poète fivois Théodore Cordonnier qui nous fait entendre une de ses œuvres composée spécialement pour cette réunion et qui obtient un très vif succès ; puis la petite Hortense Noé, une gentille fillette de 13 ans, qui possède déjà de grandes qualités de chant et de déclamation, etc.

La soirée s'est terminée assez tard et chacun en conservera le meilleur souvenir.

LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

MM. les secrétaires de Mairie de l'arrondissement de Lille, sont informés que la réunion générale qui avait été annoncée comme devant avoir lieu le 31 juillet à 2 heures en la Mairie de Lille, salle des adjudications, est avancée de 8 jours en raison des élections générales qui sont fixées au 31 juillet, et aura lieu par conséquent le 24 juillet aux mêmes lieu et heure.

La Fête du 14 Juillet

Le concours de natation. — Le match de water polo qui figure au programme de la fête de natation du 14 juillet devant être joué entre deux équipes seulement, les Cercles des Bains Lillois ont décidé de procéder à une épreuve éliminatoire consistant en un match qui sera donné entre eux le *mardi 12 juillet, à huit heures du soir, dans la piscine des Bains Lillois.*

L'équipe victorieuse sera seule à se mesurer le 14 juillet contre le Brussels swimmingaud water polo Club de Bruxelles.

Les prix destinés aux épreuves du concours sont exposés en partie à l'étage de la maison Darclin, 27, rue Nationale.

LES MENUISIERS-CHARPENTIERS

La Chambre syndicale des ouvriers charpentiers et menuisiers a, dans sa séance du 9 juillet, voté l'ordre du jour suivant :

Considérant qu'elle a obtenu satisfaction de la Chambre syndicale des entrepreneurs qui accorde les 50 centimes par heure demandés.

Elle engage les ouvriers à faire auprès de leurs patrons non syndiqués une demande tendant à obtenir d'eux le même avantage.

Les ouvriers, prévenus de cette décision par lettre personnelle, devront apporter la réponse obtenue à la prochaine assemblée.

COURSE D'AUTOMOBILES

Dans sa dernière séance, la commission d'organisation de la course d'automobiles, organisée par la société Industrielle, a décidé de répartir les prix comme suit :

Voitures

1er prix, 1,500 fr. plus la moitié des engagements de la série et une médaille d'argent de l'Automobile-Club.

2e prix, 500 fr. et une médaille de bronze de l'Automobile-Club.

3e prix, 250 fr. et médaille de bronze de l'Automobile-Club.

4e prix, 100 fr., offerts par la raffinerie de pétrole de Wasquehal et médaille de bronze de l'Automobile-Club.

Motocycles et vélocipèdes

1er prix, 500 fr., plus la moitié des engagements de la série et une médaille de bronze de l'Automobile-Club.

2e prix, 200 fr., avec médaille de bronze de l'Automobile-Club.

3e prix, 100 fr., avec médaille de bronze de l'Automobile-Club.

FANFARE DE FRAMERIES

C'est ce matin lundi, à 10 heures, que la Fanfare ouvrière de Frameries de passage à Lille, sera reçue par la Fédération à l'Hôtel-de-Ville, par l'Administration municipale.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Baccalauréats. — *Concours* d'entrée. — Ont été admis définitivement : MM. Parfenement du Coutel, Paul, Ier ; Bossard-Lassez, Bertin, Roussenel, Lebiem, Dufour, Taisne, Charles, Thel, Vandenpeel, Marjolle, Gossez, Bierg.

MM. Bertrand, Bureau, Cardinal, Carbaux, Cottin, Christofle, Clayes, Coudel, Compagne, Crombez, Delesalle, Marie, Delagarde.

MM. Delcourt, Derville, Marie, Delmel, Grenet, Fouilleul, Fabre, Fouchez, Mortier, Millet, Mercier, Lesaffre.

MM. Deplat, Dewarle, Poulain, Bergin, Roux, de Swarte, Petit M., Vandamme, Lassez bien.

MM. Lengrenon, Bedez, Delplanque, Bigoin, Lassez bien, Cambier, Lassez bien, Clément, Lassez bien, Lassez bien, Fleurbaix, Lecomte-Dupuis, Lepage.

MM. Dupuis, Lecomte, Lecomte, Legrand, Godfroy, Hertz, Van Dieu, Sauvel, Leclerc, Polydore, Longuemare, Mazingue de Maubeuge.

Concours des bourses. — MM. Carpentier, Lacroix, Lefebvre, Lehembre, Dupuis, Lepelletier, MM. Dessaint, Decoudé, Gérard, Hendebois, Hennebicq, Castryck, Copin, Cousinier, Naissant, Pavot, Poyen, Sagard, Tinchault.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Hier matin, vers 9 h. 1/2, M. Désiré Six, voiturier, demeurant rue de Wazemmes, s'est fracturé le genou droit en descendant de son chariot, aux Halles Centrales.

Après avoir reçu les premiers soins, il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Ce concours aura lieu lundi, à deux heures de l'après-midi, au conservatoire de musique, sous la présidence de M. Gossyadjoint au maire.

Voici les membres du jury : Jurés : MM. Rodez, président ; Maxence, Bacquevillle, Decoux, Dewarle, Frémy, Mathieu, Lemettre, Tridemat.

Instruments de cuivre. — Cor. — Professeur : M. Gallois-Montbrun, 1er concurrent : Alcide Lavalette. — Saxhorn. — Professeurs : MM. Gaillard, Gaillard, Lavalette. — Trombone. — Professeur : M. Mesure. — Contrebasse. — Professeur : M. Gaillard. — Concurrent : MM. Robert Bruno, Edmond Dumortier, Lesaffre, Lebon, Lebon, 1875.

Cornet à pistons. — Professeur : M. Bériolle. — Concurrents : MM. Louis Bellemanière, Concurrents : MM. Louis Houze, Georges Hoche, Henri Desvaux, Herbert, Jules Vilers, Pierre Ce dernier est né en 1875.

Clinique du Dr A. DELATTRE

ACCOUCHEUR DE LA MATERNITÉ BOUCICAUT

Maladies de grossesse, maladies des femmes et des enfants

CONSULTATIONS GRATUITES les mardi, jeudi et samedi, à 4 heures

87, rue de Tourcoing, ROUBAIX

LE NORD

AVESNES

LOUVROIL. — Les avortements. — Nous apprenons que les femmes Michaux, dite Marie Bredouille, et Alice Broudehoux, femme Lachaussée, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

Elles ont été toutes deux remises en liberté vendredi soir.

HAUTMONT. — Une grève. — Les chauffeurs et lamineurs de l'établissement du « Bassin » se plaignaient depuis quelque temps de ce qu'on leur servait de la bière chaude à la cantine ; voyant que leurs réclamations restaient sans effet, ils résolurent, vendredi matin, de sortir de l'usine pour boire dans les estaminets voisins, ce qui leur fut défendu sous peine d'une amende de 5 francs.

Plusieurs d'entre eux forcèrent la consigne, et l'amende leur fut infligée.

Après s'être concertés, les ouvriers résolurent de cesser le travail et abandonnèrent l'usine dans le plus grand calme.

Après avoir mis l'embargo sur le surtravail ouvrier, les patrons voudraient-ils contester aux prolétaires le droit de boire où et ce qu'ils veulent ?

MARQUILLIES. — Fête annuelle. — La Société de musique donnera sa fête annuelle le jeudi 14 juillet avec le concours d'artistes en renom, dont le choix a été laissé à M. Jules Dupriez, le distingué professeur de piano ; parmi ces derniers figure l'original Léon, le comique populaire lillois des Infants d'Faidherbe et de la Chorale Lilloise.

DUNKERQUE

DUNKERQUE. — Mort subite. — Le sieur Bruwaers, âgé de 55 ans, né à Valenciennes, est décédé subitement hier soir, rue Saint-Gilles, chez M. Devinck, où il s'était rendu en visite.

L'équipage de la goélette *Mouette*, qui s'est perdue en Islande, est arrivé hier à Dunkerque.

La *Mouette* a fait côte en voulant débarquer un homme malade.

LOOBERGHE. — Le feu. — Un incendie a détruit à Loobergh, au lieu dit l'Hooscnaere, une ferme occupée par M. Georges et appartenant à M. Choquet, propriétaire à Bourbourg.

Les pertes couvertes par une assurance à la compagnie le Soleil, sont évaluées à 6,000 fr. pour les bâtiments.

Le mobilier n'était pas assuré.

La cause de ce sinistre n'est pas connue.

DOUAI

DOUAI. — Fête Nationale. — Revue des troupes de la garnison et de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers passée par l'autorité militaire en présence des autorités de tous ordres.

A trois heures, au Théâtre, matinée gratuite offerte à la population douaisienne et organisée par la société Amicitia avec le concours de la société de gymnastique Pro Patria et la société chorale la Lyre.

Les portes du théâtre seront ouvertes à 2 h. 1/2. A 9 h. du soir, illuminations des édifices communaux.

A 9 h. 1/2, feu d'artifice, tiré sur la passerelle de l'Entrée-des-Eaux.

A 10 heures, bal populaire sur la place Carnot.

A l'occasion de la Fête Nationale, une distribution de viande sera faite aux indigents par les soins du bureau de bienfaisance.

Les condamnés à moins de délits de toutes sortes pourront rester ouverts jusqu'à minuit ce matin, dans la nuit du 14 au 15 juillet.

Tribunal correctionnel. — Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Marie Frion, 30 jours de prison pour vagabondage.

Sylvain Vaz, 15 jours de prison, Louis Alexandre, 15 jours de prison pour mendicité.

Xavier Bertaux, marinier, colère, rue Gustave de Dorlodot, maltraite M. Alexandre Coux, batelier ; 16 jours avec sursis et 10 fr. de dommages intérêts.

Louis Devartez est condamné à 3 mois de prison pour violences sur la dame Marie Duport.

Jeanne Duport, âgée de 17 ans, fabricante de savon, rue Fénelon, a frappé M. Marcel et Mme Bellot, commerçante, rue de la Wacquette, 15 jours de prison.

Les sieurs Mahler, pour avoir dérobé des [illegible] appartenant à M. Delporte, [illegible] Cogez et Nathalie Cogez, ont été condamnés : la première à 30 fr. et les autres à 5 fr. d'amende pour vol de vêtement et de victuailles, au préjudice de M. Jules Taillez.

Ce dernier, cité comme témoin, ne comparaît pas. Il est lui-même condamné pour ce fait à 50 francs d'amende et plus aussi d'une [illegible] pour avoir [illegible] son local Vole.

ORCHIES. — Carrousel. — Un grand [illegible] organisé par la Grande-Place, [illegible] Bouillet, coteux, hommes [illegible] [illegible] dès [illegible] dès [illegible] dès